

RAPPEL DE PRODUIT

HUÎTRES CREUSES, PLATES ET MOULES

Sans marque

Alimentation / Produits de la pêche et d'aquaculture

Huîtres creuses, plates et moules

Marque : **Sans marque**

Modèle ou référence : **Huîtres creuses, plates et moules, issues de la zone de production conchylicole morbihannaise "Rivière d'Etel - La Côte" depuis le 11 février 2025. L'autre zone de la Rivière d'Etel (Beg er Vil) n'est pas concernée par le rappel.**

- **Lot Pour la vente en bourriche : dates d'expédition du 11/02/2025 au 28/02/2025.**
- **Lot Pour la vente en vrac : commercialisation du 11/02/2025 au 03/03/2025.**



Publication du : 05/03/2025

Conditionnements : **Vente en vrac et en bourriches**

Date de commercialisation : **11/02/2025**

Date de fin de commercialisation : **04/03/2025**

Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**

Zone géographique de vente : **Départements : MORBIHAN (56)**

Distributeurs : **Marchés locaux essentiellement. A la marge : vente en direct chez les exploitants, possiblement quelques grandes et moyennes surfaces du Morbihan.**

Informations complémentaires permettant d'identifier le produit : **Huîtres et moules mises sur le marché au niveau local dans le Morbihan jusqu'au 28/02/2025, date de fermeture d'une zone conchylicole localisée (Rivière d'Etel - La Côte) par Arrêté Préfectoral.**

Motif du rappel : **Détection de norovirus ayant donné lieu à fermeture d'une zone conchylicole.**

Risques encourus : **Norovirus.**

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Contacter le point de vente.**

Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient des symptômes de gastro-entérite (vomissements, diarrhées fréquemment accompagnés d'une fièvre modérée), sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Les personnes immunodéprimées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, qui peuvent évoquer une infection par un virus (Norovirus), responsable de gastro-entérites, dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à 48 heures.

Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**

Date de fin de la procédure de rappel : **19/03/2025**

Informations complémentaires publiques : **Pour savoir si les coquillages que vous détenez sont concernés par ces mesures et/ou pour connaître les modalités de compensation, veuillez contacter votre point de vente.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

